

Decembre 2014

**Comité départemental d'équitation de Paris
Compte-rendu de l'Assemblée générale électorale et ordinaire
Tenue le 12 Décembre 2014 à l'Etrier de Paris**

Le Président, Christian Formagne, ouvre la séance à 20h. Il constate que 17 groupements sur 25 sont représentés, soit 969 voix sur un total de 985 sont présentes, représentées ou ont voté par correspondance.

Les deux quorums en nombre de groupements et en nombre de voix étant atteints, l'Assemblée peut valablement délibérer.

Danièle Gaillard, secrétaire générale donne lecture du rapport moral ;

France Jaubertie, Vice-présidente, commente les performances sportives des cavaliers parisiens et les championnats départementaux organisés par le comité départemental. Elle insiste sur les bons résultats de cavaliers parisiens dans les championnats nationaux.

Michel Blanchard, Trésorière, fait lecture du rapport financier, en déficit en raison notamment d'un dépassement budgétaire de l'aide aux handicapés et de l'absence de subvention de la Ville de Paris.

Elle présente ensuite le budget de l'exercice 2013/2014 dont l'équilibre repose sur un rattrapage de la subvention de la Ville de Paris.

Les résolutions proposées à l'Assemblée Générale (rapport moral, rapport financier, budget, quitus au comité) sont votés à l'unanimité des 969 votants

L'Assemblée Générale entérine à l'unanimité les cooptations au Comité directeur de :

Thierry Perrot (catégorie enseignant)

France Touvron (catégorie cavalier de compétition)

Le Président souligne que, statutairement, les cooptations n'ont pas à être validées par l'Assemblée générale mais que le Comité directeur a souhaité qu'elles lui soient soumises.

Le Président Formagne fait le point sur le dossier de la Plaine St Hubert et sur le financement prévisionnel de cette action :

L'investissement fait état d'un coût global de 531K euros, dont 135K euros pour les gradins (hors périmètre de la concession) qui seraient intégralement financés par la Ville de Paris

Il est demandé au CDE 75 de participer dans la limite de 15 000 euros.

L'Assemblée adopte cette proposition à l'unanimité dans les conditions suivantes :

- la participation du CDE ne sera pas plus élevée que celle du Comité régional
- il est demandé au Président de se rapprocher du CREIF pour obtenir de leur part une subvention plus importante.



Concernant les Championnats Départementaux

L'Assemblée Générale remercie le Commandant Robert (SHN) de sa proposition d'organiser un championnat « Trophée des Enseignants » à l'Ecole Militaire.

Dans ce cas, le trophée des enseignants devra se dérouler sur deux journées et le problème du transport des chevaux du bois de Boulogne à l'Ecole Militaire devra être étudié.

Concernant le développement de l'équitation à Paris.

Le Président souligne l'effritement de la fréquentation des groupements parisiens qui lui semble devoir nécessiter une réaction dans une perspective à moyen terme.

Le Président fait état d'un projet de recrutement d'un « agent de développement » pour prospecter systématiquement les collectivités parisiennes. Il a été préféré une réflexion sur la création d'un site internet attractif « où monter à cheval à Paris ».

Question subsidiaire : Thierry Perrot voudrait savoir si un BPJeps animateur peut coacher des cavaliers dressage amateur 3 : problème de responsabilité.



Christian Formagne

Président



Danièle Gaillard

Secrétaire générale